Liesse Notre-Dame

Bulletin Municipal n°62

Janvier 2020

Calendrier des Manifestations 2020

(sous réserve de modifications)

Janvier	20	-	Vœux du maire
Février	8	-	Théâtre
	16	-	Loto (Comité des fêtes)
Mars	8	-	Semi-marathon Liesse-Marle
	14	-	Loto (Football club)
Avril	5	-	Loto des écoles
	13	-	Pâques des enfants
	18	-	Sortie Festival Cerf-volant Berck (Comité des fêtes)
	19	-	Repas des anciens
	26	-	Mini raid de la Souche
Mai	8	-	Cérémonie
	8		Concours de boules (Football club)
	23	-	Tournoi enfants paintball
	30-31	-	Rassemblement de jeunes – Festival chrétien de l'Aisne
Juin	1	-	Pèlerinage Lundi de Pentecôte
	16	-	Pèlerinage des malades
	18	-	Cérémonie appel du 18 juin
	20	-	Tournoi de Football
Juillet	13	-	Retraite aux flambeaux (Comité des fêtes)
	14	-	Cérémonie
	17-18-19	-	Fête communale
Septembre	5	-	Fête des associations et producteurs locaux
	6	-	Randonnée pédestre
	18	-	Remise prix concours maisons fleuries
	19	-	Concert à la Basilique
	26	-	Raid de la Souche
Octobre	4	-	Foire-Brocante (Comité des fêtes)
	24	-	Soirée à thème
	31	-	Halloween (Comité des fêtes)
Novembre	11	-	Cérémonie
	21	-	Soirée Beaujolais (Comité des fêtes)
Décembre	4-5-6	-	Téléthon
	12	-	Arbre de Noël des enfants
	31	-	Saint-Sylvestre (Comité des fêtes)

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont œuvré et apporté leur contribution à la réalisation de ce bulletin.

Éditorial

La décennie qui se termine a vu des changements en profondeur de la société et notamment dans notre monde rural.

Il y a 10 ans, un projet de zone commerciale à l'extérieur de LIESSE était lancé. Cela paraissait inéluctable de délocaliser les commerces. Aujourd'hui, dans le cadre d'un contrat de ruralité, grâce à l'aide de l'État, on redynamise le centre-ville avec le ferme espoir de maintenir les commerces dans le centre.

Les services publics ferment et il n'y avait pas de solution en vue pour les maintenir durablement. Aujourd'hui, le mouvement s'accélère, mais la mise en place par la Communauté de Communes d'une « Maison de Services Au Public » permettra d'assurer un accueil de qualité pour les démarches administratives. Dès le début janvier, un accueil au Public sera assuré 2 jours par semaine par les Services Fiscaux. La Champagne-Picarde continue à développer ses activités envers le public et notamment les jeunes. Les locaux de l'école maternelle vont être mis à sa disposition.

Alors que les Professionnels de Santé travaillaient individuellement, ils fonctionnent maintenant en association et continuent à s'installer dans la Maison Médicale. La fibre optique commence à être installée sur LIESSE. Elle sera rapidement indispensable pour les pratiques du corps médical qui évoluent très rapidement.

Les écoles sont en pleine évolution, et là aussi, un regroupement était nécessaire. Des locaux plus vastes, mieux adaptés, évolutifs étaient indispensables. Les services périscolaires devaient se moderniser et s'étoffer pour répondre aux attentes légitimes des parents.

Le monde associatif, bien que très dynamique sur la Commune, est aussi amené à évoluer. Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles, et les adhérents attendent de plus en plus d'encadrement. Il ne fait guère de doute que les associations poursuivront leur transformation. Avec la cessation d'activité des « Amis des Anciens », c'est aussi un autre pan de la vie liessoise pour les Séniors qui disparaît. Cependant, parallèlement, des activités encadrées se mettent en place. Cela correspond à une évolution des attentes, notamment pour le Sport-Santé, le Sport Adapté et la Vie Culturelle.

Les Pompiers développent leurs activités. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons vu les effectifs des jeunes augmenter.

Les grands établissements qui sont sur LIESSE sont également en train d'évoluer et de conforter leur implantation dans la Commune.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui œuvrent pour maintenir ou développer les activités.

Bref, dans ce monde difficile, au moment où des grandes inquiétudes apparaissent dans l'opinion publique, où la jeunesse est de plus en plus sensibilisée par l'avenir de la planète, nous espérons que LIESSE saura prendre ce virage.

Le Conseil Municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Philippe CALMUS

Travaux finalisés en 2019

L'ensemble de ces travaux évoqués ci-dessous sont payés, c'est-à-dire financés sans emprunt sur le budget 2019.

INAUGURATION DE LA MAISON MÉDICALE

Le 30 août 2019, la maison de santé a été inaugurée par Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne.

Nicolas FRICOTEAUX, président du Conseil Départemental, Aude BONO, députée, Christian VANNOBEL, Conseiller Régional, Bernadette VANNOBEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Alain LORAIN, président de la Communauté de Communes et Pierre LARREY, Secrétaire Général de la Préfecture, ont honoré de leur présence cette cérémonie.

Après le départ annoncé du dernier médecin, LIESSE était au bord du désert médical. C'est ce qui explique que la Commune ait investi dans un projet adapté aux besoins, mais beaucoup plus modeste que les maisons de santé publiques de Crécy, Marle et Villeneuve sur Aisne, ces villes n'ayant pas attendu le départ des derniers médecins et dentistes pour réaliser leurs constructions.

Le Préfet a exprimé sa satisfaction devant une réalisation accueillante et en adéquation avec les besoins, faisant part de son espoir que les professionnels de santé fassent en sorte que cette maison se développe et soit labellisée.

Quelques éléments chiffrés :

Coût total :	848 158 €
Subvention de l'Etat :	308 730 €
Subvention du Département :	53 550 €
Subvention de la Région :	57 173 €

La construction a été réalisée sur le budget de la commune sans emprunt.

Les occupants sont :
- 1 médecin
- 1 masseur kinésithérapeute
- 3 infirmières
- 1 psychologue
- 1 podologue

Le loyer perçu par la Commune est fonction du nombre d'occupants.
A ce jour, il s'élève à 1 125 € HT/mois pour l'ensemble des 7 professionnels de santé.

Du côté de la commune

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis rue du Muguet et rue de l'Esplanade.

Coût des travaux :	288 501 €
Subvention de l'USEDA :	190 836 €

La phase suivante se situera rue de la Fontaine et se déroulera début 2020.

Coût des travaux :	105 213 €
Subvention de l'USEDA :	41 338 €

CHAUSSÉE DU REGAIN

Ce chemin communal est souvent soumis à rude épreuve, notamment lorsqu'il y a une déviation. Il n'est en effet pas du tout prévu pour les poids lourds.

Chaque jour, cette chaussée est empruntée par les parents des enfants de l'Institution.

Des travaux de remise en état ont été effectués.

Coût des travaux :	48 387 €
Subventions du Département :	20 020 €

TOIT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Le toit de l'ancienne gendarmerie vient d'être refait à neuf, 1ère étape d'une restauration plus importante prévue dans le cadre du contrat de ruralité (5 appartements).

Ce bâtiment abrite aujourd'hui 3 logements et le local laissé vacant par les « Amis des Anciens ».

Coût de la toiture :	30 826 €
Subvention de l'état :	15 334 €
Subvention du Département :	9 247 €

CHEMIN DU MARAIS

Les 2 km de chemin rural qui mènent aux étangs communaux ont été remis en état.

Cette zone est très sensible et cet aménagement ne sera efficace que si les utilisateurs respectent les règles élémentaires d'utilisation du chemin (vitesse, tonnage, barrières de dégel,…)

Coût des travaux : 25 135 €
Subvention de l'État : 15 081 €

PARKING RUE CREMONT

Un parking a été créé rue Crémont derrière l'ancienne trésorerie. Il est réservé aux locataires, à l'ASMSL qui a ses bureaux dans l'ancienne perception, aux enseignants, aux personnels du Syndicat Scolaire et aux pompiers. L'ouverture de cette aire de stationnement a permis de désengorger la rue du maréchal Leclerc et la rue des Écoles.

Coût de l'opération : 41 117 €
Subvention de l'État : 12 707 €

POMPIERS

Depuis quelque temps, le service de secours dispose d'un nouveau véhicule. Les locaux ne permettant pas de l'abriter, la Commune a fait installer un carport à la demande des pompiers locaux.

Coût : 9 228 €

TROTTOIRS

Les trottoirs ont été refaits sur une partie de la rue de Sainte Suzanne et de la rue du Muguet.

Coût de l'opération : 33 756 €
Subvention du Département : 10 183 €

PARC DE L'ESPLANADE

Le long de la chaussée des Prêtres, la clôture est terminée.

SALLE PADOVANI

La salle Padovani a été complètement rénovée par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes, la Commune ayant simplement fourni les matériaux.

ÉLAGAGE

Les employés municipaux ont élagué les tilleuls de la place de la Fontaine et les haies de l'Aire du Grand Marais. L'équipe verte de la Communauté de Communes a taillé les arbres de la place Bailly. Les effectifs de la Commune étant restreints, nous avons dû faire appel à des sociétés extérieures pour les tailles rue André Billy, impasse Chopin, place Carnot et place du Calvaire, ainsi que dans le lotissement.

RUE DU MARECHAL LECLERC

Le Département a rénové la rue du Maréchal Leclerc. La Commune a refait le marquage.

Travaux en cours

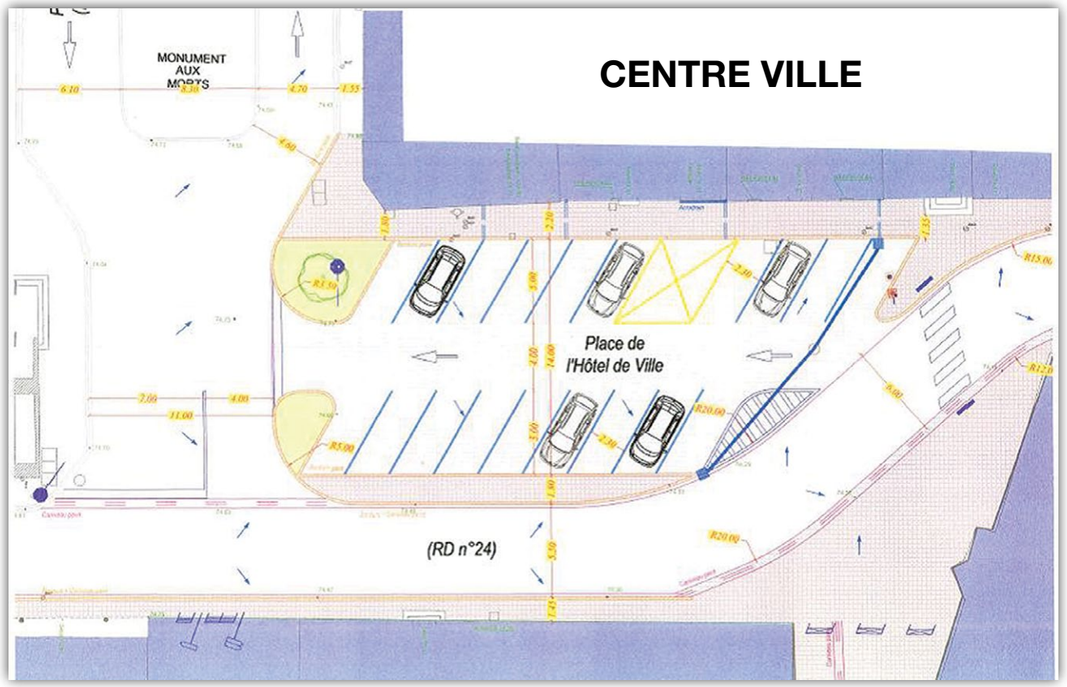

Dans le cadre du contrat de ruralité qui a été signé avec la Champagne Picarde et l'État, une première phase de restructuration du centre-ville a été lancée. Outre la réfection des places de l'Hôtel de ville et du Parvis, la façade de l'Hôtel de Ville sera rénovée.

Coût prévisionnel de l'opération : 293 000 €
Subventions : État : 60 %
Département : 10 %

VIDÉOPROTECTION

Un système de vidéoprotection va être installé. Il y aura 3 caméras en centre ville et 1 à chaque entrée de ville. Cette opération est devenue nécessaire suite aux nombreuses dégradations et aux méfaits de plus en plus fréquents.

Coût prévisionnel : 26 000 €
Subventions de l'État : 80 %
Début des travaux : janvier 2020

CITY STADE

Une demande de permis de construire a été déposée pour la construction d'un city-stade.

Cette aire de jeux située sur le site du stade municipal, de 10 m sur 20 m, permettra de pratiquer différents sports avec des paniers de basket, des buts,...

Coût prévisionnel des travaux : 49 700 €
Subvention de l'État : 24 847 €
Subvention du Département : 14 908 €

Cette réalisation sera du même style que celle de l'IME qui a été inaugurée en septembre en présence du président de la Fédération Française de tennis Bernard GIUDICELLI.

RÉFECTION DE LA RUE DE LA PLUME AU VENT

La rue de la Plume au Vent est d'une part en mauvais état et d'autre part, dangereuse pour les nombreux piétons qui y passent. Elle va donc être rénovée et sécurisée.

Coût prévisionnel des travaux : 120 000 €
Subvention du Département : 28 000 €
Début des travaux : 1er semestre 2020

SÉCURISATION RUE ABBÉ DUPLOYÉ

3 plate-formes vont être installées rue Abbé Duployé. Le but est de ralentir la vitesse. En effet, la vitesse moyenne dépasse largement les normes et de plus, il y a plusieurs écoles à ce niveau.

Coût prévisionnel : 57 630 € Subventions (amendes de police) : 40 %

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La pratique actuelle de l'État consiste à supprimer les services en milieu rural (bureaux de poste, trésoreries, gendarmeries,…).

La politique officielle est de labelliser des maisons de services au public pour qu'elles deviennent « Maisons France Services » avec l'objectif avoué d'en avoir une par canton. Dans notre canton, il y en a une qui est « Le FAITOUT connecté » située au siège de la Champagne Picarde à SAINT-ERME. Il y a également une maison qui fonctionne mais n'est pas encore labellisée à VILLENEUVE-SUR-AISNE (GUIGNICOURT).

Il y a 2 ans, l'ensemble des acteurs locaux s'étaient unis pour annuler la fermeture de la Trésorerie de LIESSE. Le ministre des finances Gérald DARMANIN avait été sensibilisé par notre démarche et en avait décidé le maintien.

Dans le cadre de la réorganisation des Finances Publiques, les Trésoreries dans leur forme actuelle vont fermer. Seuls, 4 centres resteront dans le département, et ce ne sera naturellement pas à LIESSE. Après de nombreuses concertations, il a été décidé avec la Communauté de Communes et la direction départementale des Finances Publiques qu'un service d'accueil aux particuliers et un service pour les collectivités seront instaurés dans le cadre d'une antenne de la Champagne Picarde à LIESSE dès le début de l'année 2020.

La Communauté de Communes regroupera des services au public dans les locaux laissés vacants par l'École Maternelle et la Trésorerie.

DÉVIATION

Suite à l'incendie d'un camion de paille en centre-ville, il a fallu rénover la façade. Pour des raisons de sécurité évidentes, une déviation a dû être mise en place.

FUITES D'EAU

Le Syndicat des Eaux est souvent mis à contribution suite à des fuites. Sur la photo, on peut voir le travail effectué suite à un problème arrivé rue Abbé Duployé. Les conditions de travail étaient rendues très difficiles par la circulation.

FIBRE OPTIQUE

La fibre est déployée dans la partie sud de LIESSE. Elle le sera dans les 2 ans qui viennent dans le reste de LIESSE.

Cette opération est venue d'une action départementale et de la volonté des communes de la Champagne Picarde d'adhérer à ce projet. Dans un premier temps, la Commune s'était engagée à hauteur de 11 € par habitant par an pendant 20 ans, soit un investissement d'environ 300 000 €. Finalement, la Communauté de Communes a décidé de prendre cette contribution à sa charge sans augmentation des contributions des communes.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2019

COUPS DE CŒUR	JARDINS ou COURS VISIBLES DE LA RUE	FAÇADES
Résidence MALRAUX 24, rue de Sainte Suzanne	M. et M[me] LOISEAU Fernand 40, rue de Sainte Suzanne	M[me] LEROUX Sylviane 10, Rue Crémont
M. et M[me] BIELEN Gérard 3, rue Madelinette	M[me] BABLED Jacqueline 15, rue Madelinette	M. et M[me] JUPON Gérard 39, rue Abbé Duployé
	M. et M[me] LECOMTE Jacques 27, rue Sainte Suzanne	M. et M[me] GLAD Damien 15, rue Alcide Sénéchal

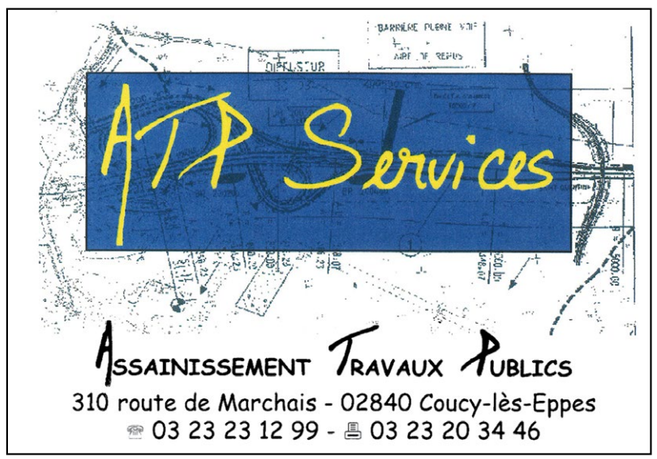

du Côté des Finances

Dépenses de fonctionnement (chiffres au 21/11/2019)

011 : charges caractère général (combustibles, assurances, électricité, petits travaux,…)	190 437,27 €
012 : charges de personnel	258 915,80 €
014 : atténuation de produits (SDIS, FNGIR,…)	27 540,00 €
65 : autres charges (syndicat scolaire, associations, indemnités élus,…)	189 035,04 €
TOTAL	**665 928,11 €**

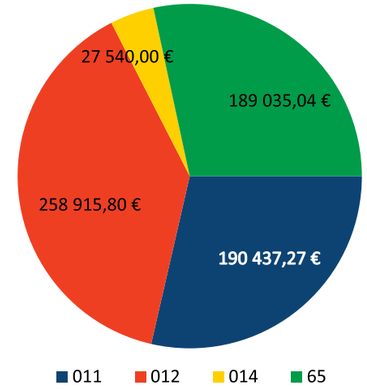

Recettes de fonctionnement (chiffres au 21/11/2019)

013 : atténuation de charges (remboursement personnel)	28 236,51 €
70 : ventes de produits, prestations de service	29 546,35 €
73 : impôts et taxes	374 367,00 €
74 : dotations, subventions et participations	340 878,75 €
75 : autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	97 607,12 €
TOTAL	**870 635,73 €**

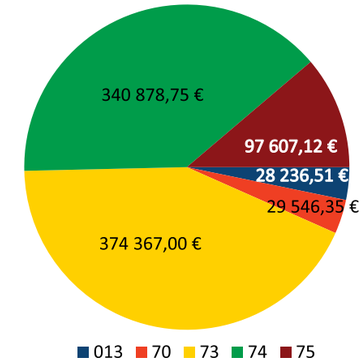

Evolution des taux de la fiscalité locale

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (*)
Taxe d'habitation	23,69	23,69	23,69	23,45	23,22	22,99	22,99
Foncier bâti	18,26	18,26	18,26	18,08	17,9	17,72	17,72
Foncier non bâti	49,81	49,81	49,81	49,31	48,82	48,33	48,33

(*) Proposition de la commission finances pour le budget 2020

Evolution de la taxe d'habitation 2014-2020

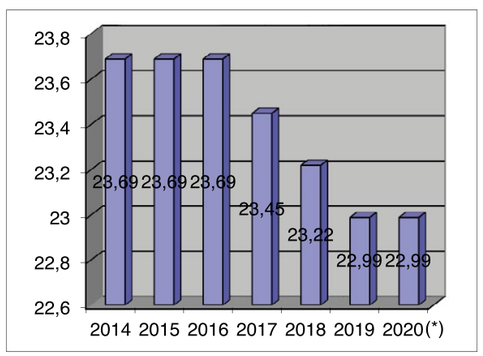

Vie Publique

Vœux du maire - Janvier 2019

Repas des anciens - Mars 2019

Repas des anciens - Mars 2019

Sortie nature - Avril 2019

Pâques des enfants - Avril 2019

Pâques des enfants - Avril 2019

Bourse aux vêtements - Mai 2019

Cérémonie du 8 Mai 2019

Vie Publique

Cérémonie du 14 Juillet 2019

Inauguration de la maison médicale - Août 2019

Fête des associations et producteurs locaux - Septembre 2019

Randonnée pédestre - Septembre 2019

Soirée bavaroise - Octobre 2019

Bourse aux jouets et aux livres - Novembre 2019

Cérémonie du 11 novembre 2019

Noël 2019

Bibliothèque

Vous aimez lire ? Alors n'hésitez plus, venez pousser la porte de la bibliothèque municipale de Liesse Notre-Dame.

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir et de vous conseiller le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 16 h à 18 h.

Toute l'année des nouveautés sont proposées dans les rayons adultes et enfants grâce au partenariat avec la bibliothèque départementale de prêts de l'Aisne et aux achats effectués avec le budget municipal qui est alloué.

L'équipe de bénévoles accueille également les écoles publiques et privées les lundis, mardis et vendredis. Les classes qui ne sont pas encore inscrites sur le planning et qui désireraient venir à la bibliothèque peuvent encore joindre Mme MAGNAN au 06.28.70.56.77.

La fréquentation est toujours en constante augmentation avec une progression des ouvrages empruntés.

Pour tous renseignements, téléphoner au 03.23.79.94.73 ou 06.28.70.56.77.

Les bénévoles, Mme MAGNAN Odile, Mme BEAUFORT Micheline, Mme MESSIEUX Nelly et Mme PANNECOUKE Fabienne, vous souhaitent une bonne année 2020.

Spécialiste de l'ardoise
Guillaume Bocahut
Charpente Menuiserie Couverture Zinguerie
03 23 25 80 40 - 06 70 16 87 80
1 ruelle des Marais Baudets - 02350 CHIVRES EN LAONNOIS

L'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois

Pour une gestion cohérente et concertée de l'eau dans les Marais de la Souche

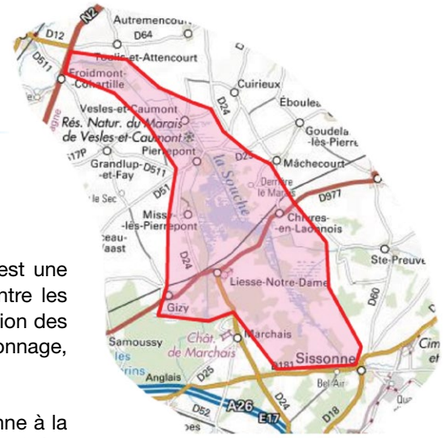

Localisation du territoire de l'ASA

L'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois est une Association Syndicale Autorisée qui a pour mission la prévention contre les risques naturels et sanitaires, l'entretien, l'aménagement, et la valorisation des fossés et cours d'eau dont elle est propriétaire (faucardage, bûcheronnage, installation de seuils, etc…).

Son territoire s'étend sur **3 500 ha** environ, de la commune de Sissonne à la commune de Froidmont-Cohartille. Il inclut plus de **500 propriétaires** privés, qui participent au financement du fonctionnement de la structure via une **taxe d'entretien annuelle** (d'un montant de 11 euros de l'hectare pour 2019).

L'Association Syndicale réalise **l'entretien des rivières de la Souche, de la Buze, et d'une trentaine de kilomètres de fossés,** afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau hydrographique et le bon déroulement des différents usages présents sur le site. Mais elle prend aussi en compte les enjeux de préservation des ressources naturelles en œuvrant pour le maintien de niveaux d'eau minimums en période d'étiage via **un réseau de seuils temporaires.** L'Association Syndicale réalise également le **suivi régulier des niveaux d'eau superficiels et souterrains** et adapte ses travaux en fonction.

Entretien du fossé Grand Pré 09-2019

En 2019, comme pour les deux précédentes années, l'Association Syndicale n'a pas réalisé de travaux de faucardage par bateau sur la Souche et de la Buze, vu la **baisse importante des niveaux d'eau en période estivale.** Elle a installé l'ensemble des seuils sur les fossés et a également réalisé des seuils temporaires sur la Souche et la Buze.

Seuil temporaire sur un fossé

L'Association Syndicale a par ailleurs dû adapter son programme de travaux et réduire les travaux d'entretien au profit de **travaux de restauration** sur le réseau de fossés (réouverture, aménagements en génie végétal, restauration de berges…). En effet, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui apporte un soutien technique et financier à l'Association depuis de nombreuses années, a modifié ces conditions d'aide et ne subventionne plus les deux postes de gardes rivière. Des financements complémentaires sont donc recherchés pour pérenniser l'action de l'Association Syndicale face aux évolutions des politiques publiques.

La Souche à Pierrepont 06-2019

Le Président,
Monsieur Philippe DUCAT

L'Association Syndicale se tient à votre disposition pour tout renseignement :

Local : 30, rue du Maréchal Leclerc à LIESSE-NOTRE-DAME (02350)
03.23.24.41.35 / 06.85.98.32.16 / marais.souche02@orange.fr

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

Nouvelles découvertes naturalistes sur le marais communal du Grand-Marais !

Cette année le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a mené une importante campagne de prospections naturalistes sur le marais communal du Grand marais afin d'actualiser les données concernant la faune, la flore et les habitats naturels. Ce temps passé et les données ainsi récoltées permettent d'évaluer la gestion menée sur le site depuis 2007, tout en améliorant les connaissances écologiques.

En effet plusieurs espèces de la faune et de la flore sont d'excellentes indicatrices du bon fonctionnement écologique du Grand-marais ; ces éléments indiquent que la gestion mise en place est satisfaisante car elle permet de préserver un patrimoine naturel d'intérêt régional à national sur un site remarquable au sein des Marais de la Souche.

Dans ce cadre, différentes découvertes ont été réalisées à l'échelle du Grand marais, ne faisant qu'accroître la responsabilité du site au niveau national quant à la préservation des tourbières alcalines et des espèces qui y sont associées.

Notons tout d'abord la découverte d'une araignée nommée ***Dolomedesplantarius*** qui affectionne les prairies tourbeuses inondées, les gouilles et berges d'étangs. Cette espèce pourrait sembler commune mais elle est rare au niveau européen et elle est inscrite comme Vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées au niveau mondial du fait de la disparition de son habitat naturel.

Présumé disparu sur le département depuis presque 100 ans, le ***Liparis de Loesel*** (Liparis loeselii) a été redécouvert sur le Grand marais, il s'agit d'une petite orchidée qui affectionne les zones de bas marais alcalins. Au total, 15 pieds ont été dénombrés sur le site en 2019. Des investigations plus spécifiques seront engagées en 2020 afin de compter le nombre de pieds et d'orienter au mieux la gestion.

La présence de ces deux espèces vient souligner la bonne gestion mise en œuvre depuis de longues années sur le site par le Conservatoire en partenariat avec la commune de Liesse-Notre-Dame et les acteurs locaux.

L'AMSAT DES MARAIS DE LA SOUCHE

Notre association a été créée en 1997 par des chasseurs et pêcheurs soucieux de défendre les intérêts des usagers des marais.

Malheureusement, les marais de la Souche sont confrontés à la fermeture des milieux, qui découle de l'abandon de nombreuses parcelles. Ce phénomène conduit le marais à se boiser, ce qui a pour conséquence de faire disparaître les milieux humides ouverts (roselières, platières…) qui sont écologiquement les plus intéressants.

Afin de participer à la restauration des marais de la Souche, l'AMSAT a mis en œuvre un programme de restauration de zones humides, ouvert à l'ensemble des propriétaires ou ayant droit de parcelles dans les marais de la Souche qui ont la volonté de les entretenir. L'objectif principal de ce projet est de concilier gestion du marais et pratiques humaines. Pour cela, l'association signe avec les personnes volontaires une convention de gestion de 5 ans. Un plan de gestion est ensuite établi et validé avec le propriétaire. Le coût des travaux est assuré par l'association grâce à des subventions de nos différents partenaires.

Vaches de race Bretonne pie noir.

Débuté en 2007 avec 7 hectares, le programme s'est développé d'année en année pour atteindre une surface de 250 hectares cette année. Les travaux réalisés sont essentiellement du déboisement, du débroussaillage, de la fauche, du pâturage afin de rouvrir les milieux et en particulier les roselières et bordures d'étangs.

Outre ce projet, notre association assure des missions de conseil et d'accompagnement des propriétaires dans la gestion de leur marais (montage de dossier administratif, mise en relation avec des entreprises, etc.), informe ses adhérents de l'actualité des zones humides (gestion, règlementation, projets, etc), et réalise des animations auprès des scolaires et du grand public afin de faire découvrir les marais de la Souche au plus grand nombre.

Déboisement d'étangs et de roselières

Pour plus de renseignements :

AMSAT des marais de la Souche - 8 rue du Maréchal de Tourville - 02350 Liesse Notre-Dame
Tél : 03.23.20.07.72 - Courriel : amsat_marais_souche@yahoo.fr

Environnement Services
Espaces verts - Clôtures - Travaux aquatiques
Balayage des voiries
Stéphane MITHIERE
06 24 43 05 12
stephane.mithiere@orange.fr
6 rue du grand logis 02350 Marchais
03 23 22 66 89
www.environnement-services-aisne.fr

C.P.A.
Coordination Programmation Axonaise
Maîtrise d'Oeuvre
BET Génie Civil
BET VRD
C.S.P.S.
Erwannick DANNAY
Gérant
Port : 06 07 84 67 76
"Les Rosières"
02160 CRAONNE
Tél : 03 23 22 34 10
Fax : 03 23 22 34 19
Mail : cpa@cpa02.fr

Le site mémoire des hommes… mode d'emploi

Pour trouver des renseignements sur nos soldats tombés lors de la grande guerre et inscrits sur le monument aux morts, suivez les 4 étapes ci-dessous :

Étape 1 : Se rendre sur le site

https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Étape 2 : Placer le curseur sur « Conflits et opérations », puis sur « Première Guerre mondiale » et sélectionner « Morts pour la France de la Première Guerre mondiale ».

Étape 3 : Cliquer sur « Faire une recherche »

Étape 4 : Il ne reste plus qu'à indiquer les informations concernant le soldat recherché.

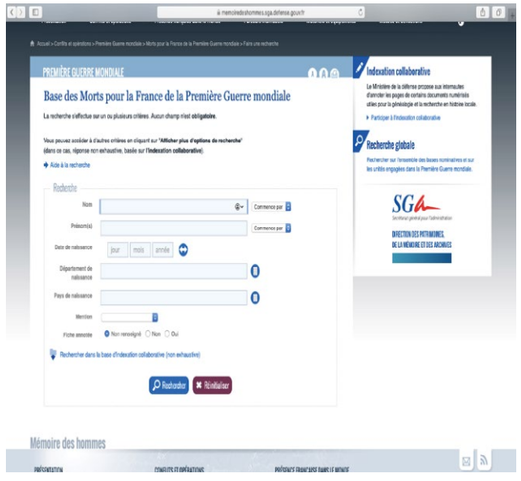

LES LIESSOIS TOMBÉS LORS DU PREMIER CONFLIT MONDIAL(*)

BELOY Henri	6ème escadron du train – Mort par immersion le 7/09/14 à Anglure(51)
BOITELLE Charles	132ème RI – Tué à l'ennemi à Sommaisne (Meuse) le 6/09/14
BRISEZ Louis	106ème RI – Tué à l'ennemi à Sommaisne (Meuse) le 6/09/14
CALMUS Alfred	19ème Bataillon de chasseur – Tué à l'ennemi aux Éparges (Meuse) le 29/06/15
CHARLOT Henri	15ème RIT – Mort par blessures de guerre le 27/02/16 au bois chenu(Meuse)
CHAMOIS Joseph	MORT POUR LA FRANCE
COQUELET Gaston	72ème RI – Tué à l'ennemi le 13/10/16 à Bouchavesnes (80)
COUTELLIER Henri	Gendarme à pied – Fusillé par les Allemands le 14/04/16 à Liesse
DUMOTHIER Gustave	124ème RI – Tué à l'ennemi le 18/03/17 à la ferme des Chambrettes (Meuse)
DOMISSE Arthur	351ème RI – Mort de maladie le 30/12/14 à l'hôpital de Verdun
DESSELLE André	87ème RI – Mort de maladie à l'hôpital de Nantes le 20/06/19
FALAIZE Charles	MORT POUR LA FRANCE
FOURNIER Albert	MORT POUR LA FRANCE
GAUDRY Jules	1erR.Art.Col – Mort de blessures de guerre le 17/08/16 à Eingetopf (Alsace)
GARGOMINY Camille	245ème RI – Disparu le 31/08/14 à Namur (Belgique)
GUILLAUMY Georges	MORT POUR LA FRANCE
ITASSE Albert	8ème B. chasseurs à pied – Tué à l'ennemi le 16/04/17 à Berry au Bac
LOBEE Louis	MORT POUR LA FRANCE
NOIZET Charles	Mort le 18/05/1915 à l'hôpital d'Epergnay (Marne)
OUDELET Eugène	147ème RI – Disparu au bois de Lagrurie(51) le 4/12/14
ROGER Paul	294ème RI – Mort de blessures de guerre le 16/10/14 à Forges les eaux (Hôpital ?)
RETRAIN Ernest	151ème RI – Tué à l'ennemi le 10/11/14 à Yser (Belgique)
SINET Adrien	164ème RI – Tué à l'ennemi le 21/05/17 à Mont Haut (51)
TELLIER Léon	4ème Zouave de Marche – Tué à l'ennemi le 5/11/14 à Ypres (Belgique)
VERPLANKEN Auguste	330ème RI – mort de maladie en captivité à Trèves (Allemagne) le 1/05/ 17
GUILLAUME Camille	106ème RI – Tué à l'ennemi à Bouchavesnes (02) le 25/09/16
GUILBERT Julien	249ème R. Artill. – Mort de maladie le 29/10/18 à l'hôpital de Creil

(*) Renseignements obtenus sur le site "Mémoire des hommes"

SYNDICAT SCOLAIRE
LIESSE - MARCHAIS - MISSY - CHIVRES

Avec un peu plus de 120 élèves scolarisés, les effectifs du syndicat scolaire sont assez stables, même si nous notons un léger effritement au niveau de l'école maternelle. Les élèves sont répartis en 6 classes (20 élèves par classe en moyenne).

… du côté des effectifs 2019-2020

ECOLE MATERNELLE				ECOLE PRIMAIRE					
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Élèves en inclusion scolaire
3	12	13	11	14	19	9	12	18	10
39 élèves répartis en 2 classes				82 élèves répartis en 4 classes					
MOYENNE : 20 élèves par classe environ				MOYENNE : 20 élèves par classe environ					

… les numéros utiles

Ecole maternelle	***Ecole primaire***	***Syndicat Scolaire***
16, Rue Crémont LIESSE ND	16 Place Jeanne d'Arc LIESSE ND	4 Grande Rue MARCHAIS
Directrice : M^me^ PERTIN	Directrice : M^me^ BOULLÉ	Président : M. P. BECQUET
03.23.22.26.89	03.23.22.20.14	03.23.22.00.90

… le pôle scolaire

Comme prévu, les travaux du nouveau pôle scolaire ont débuté cette année. Début janvier, le bâtiment sera hors d'eau hors d'air. La charpente est posée. La fin des travaux est prévue en juillet 2020.
La prochaine rentrée se fera donc dans nos nouveaux locaux !!!

Évolution de la construction du pôle en images

Vue générale du futur pôle

Les parents d'élèves questionnent le Président du syndicat scolaire

Quels services périscolaires seront proposés dans le nouveau pôle scolaire ?

Les services actuels seront maintenus. La garderie assurera toujours une prise en charge le matin avant l'école et le soir après les cours. Un service de restauration scolaire accueillera les élèves sur le site. Une salle de repas (50 enfants) ainsi qu'un local de réchauffage des plateaux repas sont prévus.

Quels seront les tarifs de ces différents services ?

Les tarifs de la garderie devraient être maintenus (2 euros de l'heure). Concernant la cantine, c'est-à-dire la garderie du midi + le prix du repas, le syndicat scolaire réfléchit à un tarif qui ne soit pas trop pénalisant pour les familles et économiquement viable pour les quatre communes. A priori, le tarif se situera aux alentours de 4 euros.

En terme de sécurité, que garantira le pôle scolaire ?

Un système de visiophone est prévu afin de filtrer efficacement les entrées et sorties du bâtiment. Une alarme sera installée dans les locaux. Les bus scolaires déposeront les élèves directement sur le perron de l'école, en toute sécurité. L'accès piétonnier sera sécurisé. Enfin, la commune de Liesse N.D. a engagé un projet de sécurisation des abords routiers du pôle scolaire.

Les cours de récréation des écoles maternelle et primaire seront-elles séparées ?

Oui, chaque école aura son préau et sa propre cour de récréation.

Les ATSEM seront-elles toujours présentes ?

Oui, c'est un choix fort du syndicat scolaire. Nous allons maintenir deux ATSEM en permanence à l'école maternelle. Je vous rappelle que la loi n'impose qu'un seul personnel par école.

Quels seront les horaires de l'école ?

Je ne peux pas, pour le moment, répondre à cette question. Cela dépendra beaucoup de la nouvelle mise en place des transports scolaires. Les enseignantes ont fait des propositions, nous vous informerons dès que possible.

Aspect financier du projet

1/ La subvention de l'État :

2018 : phase 1/2 = 343 214,38 euros
2019 : phase 2/2 = 343 214,38 euros
TOTAL 686 428,76 euros

2/ La subvention du Conseil Départemental de l'Aisne :

2019 : phase 1/2 = 294 183,86 euros
2020 : phase 2/2 = 294 183,86 euros
TOTAL 588 367,72 euros

3/ La part prévisionnelle restante au Syndicat scolaire : 850 000 euros

ACADÉMIE MUSICALE DE LIESSE

Sixième rentrée pour les académiciens de Liesse !

Cette année scolaire est déjà bien entamée et il est temps pour nous de vous donner des nouvelles de l'Académie. La rentrée de septembre s'est très bien passée : nous accueillons cette année 59 élèves. Nous nous approchons peu à peu de notre objectif d'une centaine d'élèves qui nous permettra de pérenniser notre modèle économique. Cela nous offrira également davantage de possibilités sur le plan musical : diversification des formations vocales, meilleure transmission entre élèves, ensembles instrumentaux plus riches... Les élèves ont désormais bien pris leurs marques dans la maison : les nouveaux, aidés au début par les plus anciens, connaissent à présent l'Académie dans ses moindres recoins et suivent bien le rythme soutenu des journées. L'horaire aménagé est pour chacun une école de rigueur et de courage ! Cette année encore, nos élèves sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour progresser intellectuellement, humainement, musicalement et spirituellement. Une année un peu spéciale puisque, désormais, les lycéens suivent leur cours dans l'ancienne gendarmerie que la mairie loue à l'école. En effet, face au nombre toujours croissant des élèves et au manque de place, les plus âgés y ont pris leur quartier afin de travailler leur scolarité. Ils rejoignent le bâtiment principal pour le repas mais aussi pour y dormir et, naturellement pour participer aux répétitions musicales.

Nos 32 enseignants, éducateurs et responsables administratifs sont tout autant motivés pour que cette sixième année de l'Académie soit une réussite. Il ne nous reste plus qu'à trouver les soutiens financiers indispensables pour continuer notre œuvre.

Au mois de juin dernier, les élèves de la classe de Terminale ont brillamment obtenu leur BAC avec 80 % de mentions, tout comme leurs anciens amis de la promotion 2018. Bravo à eux !

Depuis le vendredi 4 octobre, une messe est célébrée un vendredi par mois, à midi, soit dans la Chapelle de l'Académie, soit dans la chapelle de l'Institution Notre-Dame. Vous y êtes les bienvenus. N'hésitez donc pas à profiter de cette occasion afin de vivre ce moment de spiritualité avec nos jeunes !

C'EST QUOI « LA RÉSIDENCE ANDRÉ MALRAUX » ?

La Résidence André Malraux est notre lieu de vie. C'est une structure du Groupe EPHESE.
Elle est située au croisement des rues du Muguet et Sainte Suzanne à Liesse.

Nous sommes vingt personnes qui travaillons tous à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de la commune.
Des éducateurs nous accompagnent au quotidien.
Nous apprécions, particulièrement les commerces et services de proximité, participer à la vie de la commune, aux activités sportives ou culturelles associatives, aux différents événements comme la Foire d'Automne, le cinéma, les lotos, les soirées et bien sûr au concours des maisons fleuries.

INSTITUTION NOTRE-DAME DE LIESSE

École Maternelle,
Primaire et Collège

33, rue Abbé Duployé
02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. 03.23.22.20.25
indl@orange.fr
https://indliesse.fr

Depuis 1680, l'Institution Notre-Dame s'inscrit dans l'histoire de la ville de Liesse et de ses habitants. Elle a été fondée par les sœurs de l'Enfant Jésus (Dames de St Maur) et Nicolas Barré.

Aujourd'hui, l'Institution reste aux côtés de la ville et des habitants dans un écrin de 2 hectares arborés. A la rentrée de 2019, ce sont 340 élèves de la maternelle à la troisième qui sont encadrés par 35 personnes (enseignants, éducatrices, personnel d'entretien).

D'autres acteurs interviennent dans notre équipe pédagogique : les membres de l'APEL (association des parents d'élèves), de la Pastorale, des Pères Sébastien d'Haussy et Séraphin. Tous et toutes, dans nos responsabilités propres, sommes en inter action au service du projet d'établissement, qui est catholique et qui met l'enfant au cœur de notre action.

L'Institution Notre-Dame est en contrat d'association avec l'Etat, elle est son partenaire dans la mission de service public d'éducation, aux côtés notamment du département et des communes d'où proviennent nos élèves. En premier lieu la commune de Liesse.

L'Institution Notre-Dame assure sa mission de service public, afin d'instruire et de faire de vos enfants, nos élèves, des citoyens actifs, et affirmer le « vivre ensemble républicain ».

Notre Institution dispose pour mener à bien ses projets, en plus des partenaires institutionnels de l'éducation, de liens forts avec nos partenaires commerçants, des institutions comme le groupe CAPTEIL, mais aussi de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerres (ONAC - VG), du groupe des sapeurs-pompiers de Liesse Notre-Dame, des scouts etc. Nous nous engageons dans une démarche civique forte, avec la participation aux commémorations, aux Jeunes Sapeurs-Pompiers et à la course ELA.

L'année scolaire 2019-2020 est marquée par la venue d'un nouveau chef d'établissement-coordinateur et par de nombreux projets pédagogiques (projets de langue avec un échange avec l'Equateur via Messenger, séjour à Londres, séjour à Stuttgart, travail sur les fables de La Fontaine et visite de son musée, séjour mémoriel à Verdun et au Struthof, participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation etc). Ces exemples de projets sont renforcés par des projets en classe et des expériences originales. Nous disposons d'une salle de motricité de 200 m². Nous développons la liaison école - collège.

Nous avons organisé le 15 Novembre 2019 une journée de l'orientation avec de nombreux partenaires professionnels, des lycées et le CIO. Nous expérimentons la classe flexible avec une classe de 6ème. Les délégués et les vices délégués reçoivent une lettre de mission, un diplôme et sont bénis lors de la messe de rentrée. Nous amenons les élèves vers plus d'engagement envers les autres par l'entraide et plus d'autonomie. Nous avons différents programmes pour encourager le travail des élèves : devoirs faits, aides aux devoirs, soutien des élèves à besoins particuliers, etc.

Cette année scolaire sera marquée aussi par une évolution de nos moyens de communication : ouverture de l'Institution aux journées européennes du patrimoine, nouveau site à venir, blason de l'Institution, renforcement de la communication numérique avec les parents.

Nous avons accueilli l'Assemblée diocésaine le 1er Décembre 2019 et le festival chrétien Liesse "We Can" aura lieu dans notre parc de 2 ha (1000 jeunes attendus !) durant le long week-end de la Pentecôte (30 mai au 1er juin 2020). A cette occasion tous les confirmands du diocèse seront confirmés par Mgr de DINECHIN, évêque de Soissons à Liesse.

Soyez les bienvenus à l'Institution Notre-Dame. En 2020, nous célébrerons notre 340ème anniversaire à Liesse !

Alain HUSILLOS-CRESPO
Chef d'établissement coordinateur
Directeur du collège

Mme Caroline JAILLANT
Chef d'établissement Premier degré

AMIS DE LA BASILIQUE

Maintenant que notre orgue est restauré et entretenu régulièrement par l'Entreprise Plet, deux concerts se sont tenus dans la basilique :

- l'un en juin, le Groupe Axonance de Reims, chœur de femmes accompagnées à l'orgue,
- l'autre le 22 septembre, le concert à quatre mains avec M. Jean-Michel Bachelet, le titulaire de l'orgue et M^me^ Isabelle Fontaine. Ce dernier concert était inscrit dans le programme de l'ADAMA « Association pour le développement des activités musicales dans l'Aisne ».

Des visites guidées de la basilique et le développement des livrets « les chemins de Liesse » dont le dernier, Paris - Liesse, paraîtra prochainement, contribuent aussi au rayonnement de notre bourg.

www.soissons.catholique.fr/paroisse-notre-dame-de-liesse.

www.soissons.catholique.fr/les-chemins-de-liesse.

Brigitte Donné,
Présidente des Amis de la Basilique et de l'orgue

LA MAISON DES SERVICES ADMR DE ST ERME
7 Rue des Tortues Royes – 02820 St Erme

Des professionnels qualifiés, toute une gamme de services, personnalisés et adaptés à vos attentes.

Service aux familles - Tél : 03 23 22 20 20

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille : grossesse difficile, naissance, maladie, hospitalisation, décès, difficultés dans la relation parents-enfants. Nos professionnels qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale en vous apportant une aide adaptée chez vous.

Crèche l'Envol - Tél : 03 60 49 94 85

L'envol est un lieu d'éveil et de socialisation. Chaque enfant évolue à son rythme et participe aux activités selon son âge. Il se prépare progressivement à l'entrée en classe maternelle. Dans des locaux spacieux, spécialement aménagés pour les petits, des professionnels de la petite enfance veillent :

- au bien-être et au développement de l'enfant,
- à l'acquisition progressive de l'autonomie en relation constante avec ses parents.

L'Envol est ouvert de 7 h 30 à 18 h du Lundi au Vendredi pour les enfants de 0 à 4 ans.

Service aux personnes âgées et personnes handicapées - Tél : 03 23 22 20 20

Les auxiliaires de vie et aides à domicile assurent le confort de la personne aidée par leur participation à l'ensemble des actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne : entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage). L'ADMR établit une relation de confiance qui favorise le maintien à domicile et préserve l'autonomie.

Service portage de repas - Tél : 03 23 22 20 20

Fatigue, convalescence, sortie d'hôpital, vous ne pouvez pas vous déplacer, vous n'avez pas le temps de cuisiner, nous vous livrons vos repas à domicile. Nos menus sont variés, équilibrés, adaptés aux différents régimes et contrôlés par une diététicienne.

Jardinage / Bricolage - Tél 03 23 22 20 20

Vivre dans sa maison, profiter de son jardin, de sa famille, cela fait partie des joies simples de la vie. L'ADMR met à votre disposition son personnel pour prendre en charge les petits travaux de jardinage et de bricolage.

Service de Téléassistance - Tél : 03 23 22 20 20

Service tout public - Tél 03 23 22 20 20

Ménage, repassage, portage de repas, jardinage-bricolage, garde d'enfants, nos prestations sont accessibles à tous. Pour vous simplifier la vie.

Aides et financements

Pour les services d'aide à domicile : certaines des prestations peuvent être prises en charge par différents organismes. Nos tarifs sont tout compris (charges, kms, dimanches et jours fériés inclus).
Devis gratuit. 50 % des sommes versées sont déductibles et peuvent donner droit à un crédit d'impôt.
Pour les services de santé : Prise en charge par la Sécurité Sociale. Une équipe pluridisciplinaire se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide personnalisé et coordonné.

MONALISA

Dans le cadre du projet **MONALISA** (**Mo**bilisation N**a**tionale contre **l'is**olement des **A**gés), l'ADMR recherche des citoyens volontaires pour se rendre chez les personnes âgées pour parler, jouer, lire, sortir,…
Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ADMR au 03 23 22 20 20.

Ateliers d'Ascalon
MÉTIERS DE SERVICE & D'ARTISANAT

Les Ateliers D'Ascalon

Entreprise Adaptée
68 rue de l'Abbé Duployé
02350 LIESSE NOTRE DAME
www.ateliers-ascalon.com

A.E.D

Les Ateliers d'Ascalon mettent à votre disposition leur savoir-faire dans les divers travaux et aménagements intérieurs mais aussi extérieurs, que vous soyez un particulier ou un professionnel.

50 % des sommes versées sont déductibles des impôts*

JARDINAGE

- Tonte
- Taillage des haies
- Elagage (hauteur maximale 5 m)
- Nettoyage d'allées et de terrasses

BRICOLAGE

- Petits travaux de plomberie
- Peinture intérieure - tapisserie
- Petits travaux électriques
  Montage / installations de meubles, étagère
- Petits travaux de maçonnerie

NETTOYAGE

- Remise en état d'intérieur après un sinistre
- Vitrerie : nettoyage intérieur et extérieur, entretien des vitrines
- Nettoyage des pierres tombales
- Déneigement et salage des trottoirs
- Nettoyage des sols (petites et grandes surfaces)
- Décapage de sols carrelés

Si vous avez des besoins autres que ceux mentionnés, contactez-nous et voyons ce que nous pouvons faire pour vous rendre service.

Avantages pour vous :

- Disponibilité et temps de travail adapté à vos besoins,
- Simplicité administrative,
- *Selon législation en vigueur régie par le code des impôts,
- *50 % des sommes versées sont déductibles d'impôts pour les particuliers, et les entreprises peuvent bénéficier de l'aide OETH *(Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé)* suivant la réglementation en vigueur.

DEVIS GRATUIT
Au 03.23.22.28.12 ou par mail à contact@ascalon02.fr

LE HUNTER PAINTBALL CLUB

Le Hunter Paintball Club regroupe une quinzaine de membres mixtes âgés de 16 à plus de 50 ans, qui se retrouvent tous les 15 jours.

Pour les plus férus, une section sportive comprenant 4 membres du Hunter Paintball Club était inscrite en Ligue Champagne Ardenne pour l'année 2018-2019. Un membre a même participé à des évènements européens, à Chantilly puis à Barcelone. Pour 2019-2020, elle se dirige cette fois-ci en Ligue Île de France.

D'autres projets en vue pour l'association, notamment un encadrement réservé aux U16 (à partir de 12 ans) afin de leur faire découvrir la compétition.

Découverte adulte ou enfant à partir de 7 ans avec du matériel adapté.

Organisation de parties à thèmes, anniversaires, enterrements de vie de jeunes filles et garçons, comités d'entreprise, cohésion, halloween, tournois,…

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook :

hunter.paintball.club officiel

Pour tout renseignement, contactez l'association au

06.37.68.75.54

BRICO PRO
Si Pro, si Proche !
14, route de Liesse
02820 SAINT ERME
Tel. 03.23.22.77.77
Fax. 03.69.63.81.06
stermemag@cohesis.fr
cérèsia

AISNE BATIMENT
CONSTRUIRE DURABLEMENT
rue de la Poste - 02350 GIZY - **Tél. : 03 23 22 24 90** - Fax. : 03 23 22 24 91
mail : contact@aisne-batiment.fr
www.aisne-batiment.fr

COMITÉ DES FÊTES ET LOISIRS DE LIESSE

Feu de St Jean
Commande des sandwichs

Préparation de la fête communale

Halloween
Démonstration de danse avec les Twirlghts Girls et les personnes du public

Le Comité des Fêtes de Liesse Notre Dame termine sa 19ème Année d'existence.

En 2020, le comité fêtera ses 20 ans.

Depuis le début, notre seul but est d'animer et de faire vivre notre village. Toute notre équipe de bénévoles ne compte ni son temps ni son énergie pour vous proposer les meilleures manifestations possibles.

Avec une équipe renouvelée, votre Comité des Fêtes est désormais bien structuré pour animer, rassembler les habitants de notre village, afin de passer de bons moments ensemble.

L'année qui vient de se terminer a commencé par une Assemblée Générale au mois de Janvier, avec de nouvelles personnes qui se sont jointes à nous.

Une sortie en bus pour le Salon de l'Agriculture avec un bus complet.

Nos lotos ont trouvé leurs publics, ainsi que le réveillon de la St Sylvestre qui depuis 2016 affiche à chaque fois complet.

Le traditionnel Feu de St Jean, attire toujours autant de monde.

La fête communale dont nous voudrions agrémenter le contenu, peut-être avec un repas (participatif ou autre).

Une sortie en bus le 6 Juillet où nous avions fait un tarif préférentiel pour les habitants de Liesse avec une belle participation et deux bus pour nous emmener à Nigloland.

Halloween, avec plus de 60 enfants et quelques adultes ont participé au concours de déguisement.

Et bien d'autres manifestations ou soirées.

2020 sera une année très importante avec le 20ème anniversaire du Comité des Fêtes de Liesse N.D, et des surprises pendant les soirées, animations ou manifestations et sorties en bus.

Nous allons organiser en 2020 une fête d'anniversaire pour les 20 années d'existence du Comité des Fêtes de Liesse N.D.

Nous comptons sur votre présence lors de nos diverses manifestations.

Nous vous souhaitons de la part de tout le Comité des Fêtes de Liesse N.D, une très belle année, une bonne santé pour vous permettre de concrétiser vos vœux les plus chers.

Le Comité des Fêtes de Liesse N.D

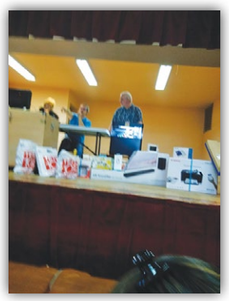

Loto

Du côté des associations

ASSOCIATION MAISON DE RETRAITE DE LIESSE
« LES JARDINS DU MONDE »

Comme tous les ans, je profite de cette page pour relater les activités de l'Association des Bénévoles de la Maison de retraite.

Notre association, dynamique, a pour but d'apporter des divertissements variés aux résidents. Et cette année, les activités n'ont pas manqué : les groupes de danses (danses de salon, danses autour du monde, majorettes, country), les concours de belote inter-maisons de retraite, les marchés (aux fleurs et de Ste Catherine) les après-midis jeux (picards,...), la chorale (un mercredi tous les 15 jours), les ateliers créatifs (un samedi par mois).

Voilà un calendrier bien rempli. Ces moments de distraction se terminent toujours par un goûter pris en commun, ce qui permet des échanges et des discussions avec le monde extérieur, très important pour les résidents.

Toutes ces activités ont lieu car nous avons la chance d'avoir un important groupe de bénévoles qui se mobilisent volontairement pour toutes ces activités mais aussi pour les activités organisées par l'animatrice de la Maison de retraite.

A toutes ces activités nous incluons également l'Accueil de jour et l'Unité ALZHEIMER qui participent autant que possible.

Je réitère tous mes remerciements à la Municipalité qui nous apporte tous les ans son soutien financier, humain et technique (panneau lumineux) pour nos annonces.

Je remercie aussi les habitants de Liesse, les familles, la direction de la Maison de retraite et tous les personnels qui nous font confiance pour mener toutes ces activités et à chacun qui participe suivant ses possibilités.

Les portes du Jardin du Monde sont « grandes ouvertes » à tous. Vous pouvez nous rendre visite, avec plaisir nous vous accueillerons et peut-être, si vous le souhaitez, intégrer l' équipe de bénévoles.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite au nom de tous les bénévoles et en mon nom personnel mes meilleurs vœux pour 2020. Que cette année vous apporte joie, bonheur et surtout la santé dans vos foyers.

Madame F. LIENARD,
La Présidente

Association des Bénévoles Maison de Retraite « **Les Jardins du Monde** »
Rue du Maréchal de Tourville - 02350 LIESSE - Tél 06.78.51.06.06

FOOTBALL LIESSE-MARAIS

Le Club **« LIESSE-MARAIS »** est toujours à la recherche de joueurs et joueuses toute catégorie ainsi que des dirigeants et bénévoles. La saison dernière a été marquée par de belles performances U6/U7 et une 1ère place en foot loisirs, ce qui lui a permis de monter en D1. L'équipe sénior en reconstruction fait un bon début de saison.

Le club souhaiterait avoir une équipe exclusivement féminine la saison prochaine et remercie **M. Becquet Lucas** (arbitre fédéral) au sein du club et **Melle Maroteaux Sarah** partie rejoindre le Stade de Reims.

Nous sommes toujours à la recherche de sponsor afin de renouveler les équipements qui nous ont été volés.

Un grand merci aux dirigeants, bénévoles et aux parents qui sont à nos côtés tout au long de l'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez **M. GOSSET Cédric au 06.72.12.95.85**

TWIRLIGHTS GIRLS

Les majorettes les « **Twirlights Girls** » vous accueillent les mercredis après-midi de **14 h 30 à 16 h 30** à la salle polyvalente de liesse.

N'hésitez pas à contacter Mme GREMONT Pascaline au **03.23.22.18.16**, si vous souhaitez une présentation de nos prestations.

Un grand merci à tous les bénévoles qui nous entourent tout au long de l'année.

Soirée Halloween

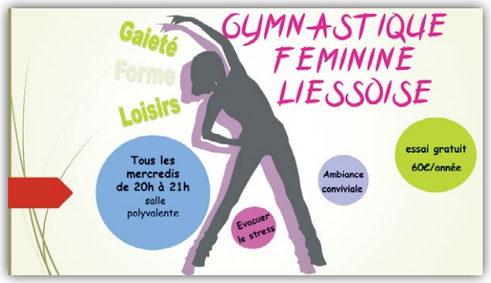

GYMNASTIQUE FÉMININE LIESSOISE

Vous souhaitez reprendre une activité sportive régulière en groupe et vous ne savez pas vers laquelle vous orienter ? Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

La GFL vous propose de pratiquer dans la gaieté une activité sportive qui maintienne en forme tout en restant un loisir !

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre **tous les mercredis de 20 h à 21 h** dans la salle polyvalente. Les cours sont toujours assurés par Christine, notre sympathique animatrice diplômée.

Sachez que vous avez la possibilité de faire un essai, avant de prendre une licence.

Certes, nous n'avons pas toujours envie de sortir et d'affronter le froid à cette heure-là, mais tout ceci sera vite oublié grâce au bien-être ressenti à la fin de la séance.

Alors n'hésitez plus et venez pratiquer avec nous 1 heure de sport dans la convivialité !

Pour tout renseignement, appeler :

A. BARREAU : 06 26 05 05 78 ou C. NOIROT : 03 23 22 03 19 ou S. FORJAN : 06 26 14 13 37

La présidente, Alexandra BARREAU

LE DOJO LIESSOIS

Le Dojo Liessois et son équipe vous accueillent tous les vendredis à la salle polyvalente de Liesse :

- de 18 h à 18 h 45 pour les Babys de 3 à 7 ans.
- de 19 h à 20 h 15 pour les 8 ans à 77 ans.

Judo loisir, judo compétition, ju-jitsu, convivialité.

Facebook : le dojo Liessois.

Laurent LEON, *président*
06.64.25.31.59

LA SOUCHE MULTISPORT

Nous profitons de la publication de ce bulletin municipal pour vous donner quelques informations sportives.

Pour l'année 2019 :

Nous avons organisé le Mini Raid Découverte le dernier dimanche d'avril. Celui-ci a regroupé 142 équipes qui, par un temps incertain, ont participé au départ de l'hôtel de Ville de Liesse Notre-Dame au run and bike sur un parcours de 6 km. Ensuite, ce sont les 12 km de vtt qui étaient au programme, puis une course à pied de 4 km entrecoupée de la descente de canoë d'une distance de 3 km. Une journée chargée d'émotions sportives, qui a ravi l'ensemble des participants.

Nous avons, début septembre, participé à la fête des associations à la salle polyvalente de Liesse. Nous y avons installé le tir à la sarbacane afin de faire connaître et initier ce sport.

Le samedi 28 septembre s'est déroulé le Raid de la Souche. 132 équipes effectives se sont inscrites, avec les mêmes disciplines et épreuves sportives que le Mini Raid Découverte. Ce qui différencie le Raid du Mini Raid, ce sont les distances de chaque discipline sportive : la course à pied sur une distance de 10 km, le canoë 6 km, le run and bike 14 km et le VTT sur un tracé de 19 km. Nous avons réalisé un parcours sur huit communes : Liesse Notre-Dame, Marchais, Pierrepont, Cuirieux, Vesles et Caumont, Froidmont Cohartille, Monceau Le Waast et La Neuville Bosmont.

Ces deux manifestations événementielles sont très prisées : pour le Mini Raid Découverte à partir de 13 ans et pour le Raid de la Souche à partir de 16 ans.

Nous avons aussi réalisé deux Mini Raid Découverte dans les Marais de la Souche, le premier pour le Lycée Julie Daubié de Laon, le second pour le Lycée Saint Rémi de Soissons (départ et arrivée au parc de la Maison de Retraite).

Pour la future année 2020 :

Nous allons renouveler ces deux manifestations événementielles et sportives.

Le Mini Raid Découverte se fera comme l'an passé le dernier dimanche d'avril.

Le Raid de la Souche se déroulera le quatrième samedi de septembre.

Nous comptons d'ores et déjà sur votre commune dynamique qui s'évertue à mettre en exergue avec beaucoup d'à propos les associations locales.

Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble du Conseil Municipal, l'ensemble des bénévoles et tous les habitants de Liesse Notre-Dame pour leur investissement et leur chaleureux accueil.

Pour le bureau

Ivan PREVOT : 03.64.16.02.68 - 06.34.18.24.73

lasouchemultisports@club-internet.fr

Site : http://lasouchemultisports.e-monsite.com

Page d'inscription au Mini Raid Découverte : https://mini-raid-de-la-souche.adeorun.com

Page d'inscription au Raid de la Souche : https://raid-de-la-souche.adeorun.com

ASSOCIATION LA FOULÉE LIESSE-MARLE

Adresse de correspondance

7, rue de la mairie - 02350 CUIRIEUX

☎ 03.23.22.20.28

@mail : liessemarle@hotmail.fr

Site Internet : lafouleeliessemarle.over-blog.com

Enfin un Axonais « Jérôme Noizier » a inscrit son nom au palmarès de la 29ème Foulée Marle-Liesse, dimanche 10 mars 2019.

La météo a perturbé l'organisation pour les bénévoles qui ont dû improviser au mieux le ravitaillement dans chaque commune traversée et aussi une arrivée sommaire pour la sécurité, puisque nous étions passés en vigilance orange.

Un total de 311 participants dont 207 sur le semi, 17 équipes de 2 coureurs sur le relais, 51 sur le 5 km, 19 sur les parcours enfants.

Coté performance au classement :

- scratch masculin du semi-marathon : 1er Jérôme Noizier (CRAC Soissons) en 1 h 14mn 53s.
- au classement scratch féminin : 1ère Adanech Mekonnen (Ethiopie NL) en 1 h 21 mn 51s (11ème de l'épreuve).

Je remercie le département, la communauté de communes du Pays de la Serre, les communes de Liesse ND, Pierrepont, Vesles et Caumont, Cuirieux, Autremencourt, Marle, les partenaires pour leur aide financière et leur fidélité ainsi que tous les bénévoles et les membres. Sans oublier les coureurs qui sont nos ambassadeurs.

Nous fêterons le dimanche 8 mars 2020 la 30ème édition au départ de Liesse ND et une arrivée à Marle avec l'attribution du championnat de l'Aisne du semi-marathon.

La Présidente,
Stéphanie Audinet.

LE CLUB DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Notre livret n°1 « Il y a 100 ans, l'occupation de Liesse, une page d'histoire » est désormais épuisé.

Plus de 150 exemplaires vendus, un réel succès pour ce premier livret !

Les livrets n°2 « Entre légende et religion » et n°3 « Vieux métiers… commerces… artisanat à Liesse » sont toujours en vente au secrétariat de la mairie, au prix de 5 euros.

N'hésitez pas à venir les feuilleter et… à les acheter !

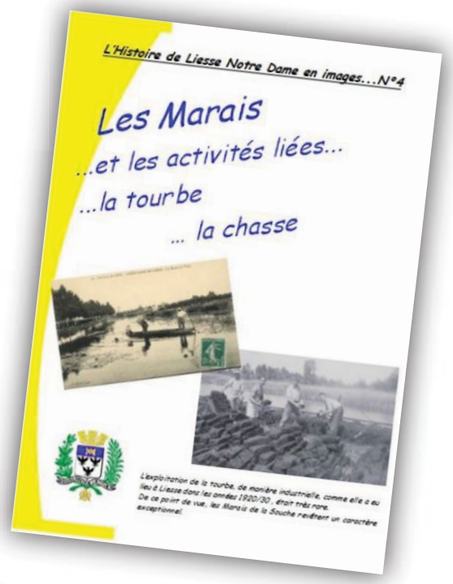

Le livret n°4 « Les marais et les activités liées… la tourbe… la chasse… la pêche » est enfin terminé !

Nos nombreux appels aux documents ont été fructueux.

Les Liessois se sont mobilisés pour nous confier de superbes documents (cartes postales, photos de famille et même un film très intéressant de 1960) que vous découvrirez tout de long de ce nouvel opus.

Nous vous inviterons à une présentation/inauguration de ce nouveau livret courant janvier.

APPEL A DOCUMENTS

Notre 5ème opus sera consacré aux noms des rues et places : historique et évolution.

Pour compléter notre collection, nous sommes à la recherche de documents divers (cartes postales, photos,…), ce qui nous permettrait de pouvoir vous présenter le travail le plus complet possible sur ce sujet.

Un grand merci pour votre future collaboration !

SAPEURS POMPIERS DE LIESSE

Le Centre de Secours de Liesse est actuellement composé de 20 Sapeurs Pompiers Volontaires, Nous avons réalisé pour l'année 2019 plus de 320 interventions. Nous intervenons sur 8 communes de premier appel (Liesse, Gizy/Gizy-Gare, Marchais, Chivres, Machecourt, Bucy les Pierrepont, Missy les Pierrepont et Pierrepont), et en renfort sur les secteurs voisins sur un rayon de 20 km (Sissonne, Laon, Amifontaine, etc…).

Pour permettre d'assurer toutes ces missions, le centre de secours a besoin de personnel. Nous lançons donc un appel à candidature. Vous êtes volontaire pour nous rejoindre : n'hésitez pas à venir nous voir ! Quelques conditions à remplir : avoir entre 16 et 55 ans, être en bonne santé, habiter sur le secteur d'intervention du centre et avoir du temps libre.

Manœuvre secours routier

Nous vous accueillerons le samedi matin avec plaisir pour tout renseignement ou autre.

Le Centre de Secours de Liesse a également une section de Jeunes Sapeurs Pompiers. Actuellement 14 jeunes sont en cours de formation pour devenir dès l'âge de 16 ans Sapeur Pompier Volontaire. Si des jeunes entre 12 et 14 ans sont prêts à relever ce défi, apprendre un métier, vivre une passion pendant 3 à 4 années de formation au centre de secours, nous les attendons le samedi après midi entre 14 h et 17 h.

Adjudant Vivien BERNARD

Pour toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu s'acquérir du calendrier 2020 de notre amicale, j'y relatais mon émotion et ma tristesse car 2020 sera ma dernière année en tant que sapeur-pompier en activité. Atteint par la limite d'âge, je vais devoir me résigner à raccrocher mes EPI (équipements de protection individuelle) et à prendre ma retraite. Vous comprendrez ma nostalgie après 35 ans d'activité, dont 29 comme chef de centre, une carrière de volontaire bien remplie avec beaucoup de passion et de motivation.

Depuis ma nomination à la tête du centre de secours de Liesse, la caserne s'est nettement agrandie et modernisée, nous permettant de mieux vivre et de mieux gérer nos multiples activités, avec plus d'aisance et de facilité. Bien sûr, ce changement ne s'est pas fait tout seul. C'est grâce aux divers conseils municipaux qui se sont succédés durant toutes ces années et au service départemental d'incendie de secours (SDIS), qui nous ont apporté leur soutien financier et logistique.

A l'heure où je rédige ce mémo, le centre de secours se compose de 21 sapeurs, allant du grade de lieutenant au sapeur 2ème classe, dont 4 sapeurs également professionnels en double statut. En 2019, nous aurons réalisé plus de 300 interventions, majoritairement des secours à personne, suivies d'incendies et interventions diverses. L'acquisition de notre VSAV (véhicule de secours et assistance aux victimes) nous a rendu plus motivants.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait confiance et qui m'ont permis de mener à bien cette tâche qui m'a été confiée en 1991 par notre ancien maire, Monsieur Daniel PICHELIN, à qui je dois ma carrière de sapeur-pompier volontaire aux commandes de ce centre de secours, et à qui je dis très sincèrement merci.

Ma dernière mission sera de choisir mon successeur, ou du moins le proposer à notre nouveau directeur du SDIS.

Merci à vous toutes et tous de m'avoir lu.

Le chef de centre du CPI de Liesse,
Philippe BERNARD

Entretien avec M. FORTIN,
adjudant-chef,
commandant par interim de la Brigade de Sissonne.

Deux thèmes importants aux yeux de M. FORTIN : les cambriolages et la sécurité routière.

- ***M. FORTIN, quelle période de l'année est la plus « propice » aux cambriolages ?***
  - *On remarque une augmentation des cambriolages en cette période hivernale, notamment durant les fêtes de fin d'année.*
- ***Quelle attitude adopter pour se prémunir des cambriolages ?***
  - *Profiter de l'opération « tranquillité vacances » (se procurer le formulaire d'enregistrement sur le site* ***www.interieur.gouv.fr*** *et se présenter en gendarmerie).*
  - *En cas de longue absence, le signaler au voisinage, faire relever son courrier par un voisin,…*
  - *Ne pas signaler son absence sur les réseaux sociaux.*
  - *Activer des points lumineux dans l'habitation pour dissuader les cambrioleurs.*
  - *Bien fermer toutes les portes et fenêtres.*
  - *Mettre les objets de valeur en lieu sûr (chez un proche,…).*
  - *Savoir que les pièces les plus fouillées sont les chambres et les salles de bains.*

=> Un doute, une inquiétude, je fais le 17 !

- ***En terme de sécurité routière, quelle est votre priorité sur notre commune ?***
  - *Sanctuariser les écoles et leurs abords.*
  - *Limiter la vitesse excessive dans l'agglomération.*

- ***Comment cela va-t-il se traduire ?***
  - *Présence renforcée des services de gendarmerie aux horaires d'entrées et de sorties des écoles : période de prévention d'abord pour sensibiliser les automobilistes, puis sanction si cela s'avère nécessaire.*
  - *Poursuivre et intensifier les contrôles de vitesse.*

LAURENT TISSOT
ARCHITECTE D.E.A.
07 81 63 55 90
09 53 990 999
laurent.tissot@architecturalis.com
17 place des droits de l'Homme
02000 LAON
ARCHITECTURALIS
ARCHITECTURE & DESIGN

AS SAINISSEMENT du LAONNOIS
Vidange - Curage d'égouts
Cuves à fuel - Débouchage
Déchets - Décapage 1000 bars
6, rue Quesnay - 02000 LAON
03 23 79 10 27
www.assainissement-laonnois.fr

Udaf de l'Aisne

UNIS POUR LES FAMILLES

Point conseil budget

Dispositif labellisé

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

Venez à notre rencontre

Contactez-nous par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous.

Renseignements :
Email : pcb-udaf02@orange.fr
Tél : 03.23.80.07.33

www.unaf.fr
www.mesquestionsdargent.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

PUBLI-COMMUNIQUÉ

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

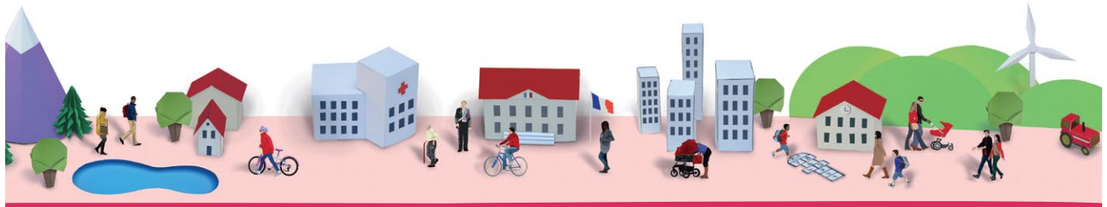

LE RECENSEMENT SE DEROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

UNE JEUNE LIESSOISE DANS LES « ÉTOILES » !

Un grand bravo à Laure Duchêne qui a tenu le rôle principal dans le long métrage « 100 kilos d'étoiles » de la réalisatrice Marie-Sophie Chambon. Le film est sorti en salles le 17 juillet dernier et pose surtout la question du mal être chez les jeunes.

Nous lui souhaitons un bel avenir cinématographique.

ACTIVITÉS POUR NOS AÎNÉS

Activité physique adaptée aux séniors

Le lundi de 11 h à 12 h salle Padovani
Renseignements : Siel Bleu 06.67.59.97.73

Ateliers « restons en forme »

Le mardi de 10 h à 11 h salle Padovani : Ateliers de sophrologie pour les personnes de 60 ans et plus.
L'ADMR propose un atelier gratuit de sophrologie, qui permet de réapprendre à respirer, d'apprendre à se poser, à se détendre,…
Renseignements : ADMR 03.23.22.20.20

Ateliers « mémoire »

Le mercredi (selon planning) de 9 h à 11 h salle du conseil municipal :
Atelier de stimulation mnésique et cognitive
Renseignements : CASSPA 03.23.53.43.55 / Magalie DUPONT 06.85.03.67.50

Ateliers « séniors connectés »

Le jeudi (selon planning) de 9 h à 11 h salle Padovani
Renseignements : CASSPA 03.23.53.43.55

Emploi, formation, garantie jeunes, CV,… on peut t'aider !

Rendez-vous salle André Delorme :
- le lundi 20 janvier 2020 de 13 h 30 à 16 h
- le lundi 17 février 2020 de 13 h 30 à 16 h
- le lundi 16 mars 2020 de 13 h 30 à 16 h

Quelques rappels concernant la collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères résiduelles se réalise **chaque jeudi à partir de 6 h.**

La collecte des bacs jaunes destinés aux emballages et papier a lieu l**e jeudi des semaines paires à partir de 6 h.**

Les bacs et/ou sacs doivent être présentés sur le trottoir, poignée côté route, au plus tôt la veille au soir et doivent être rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Toute personne laissant ses bacs et sacs sur la voie publique en dehors des horaires de collecte pourra être verbalisée.

A propos des encombrants

Le SIRTOM réalise une collecte des encombrants pour les personnes à mobilité réduite.
Pour tous renseignements, contacter le service au 03.23.26.80.00.

Propreté

Il est rappelé que trois bornes de propreté ont été installées (place Carnot, près de l'école maternelle et rue Emile Jacquemin). Il s'agit de distributeurs de sacs-gants destinés à ramasser les déjections canines. Merci de les utiliser à bon escient !

Tout contrevenant est passible d'une amende de 68 euros.

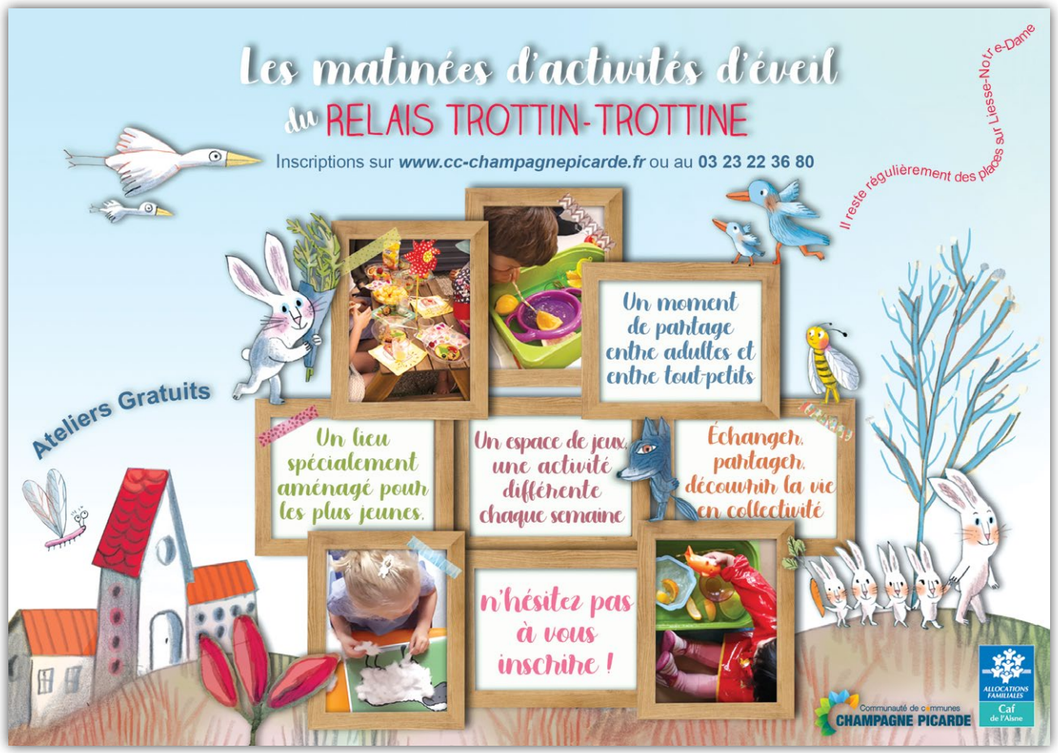

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Venez rencontrer Sabine Piccoli
qui vous accompagne **gratuitement**
les vendredis (semaines impaires)
de 15 h à 16 h 30
au 7, rue du Général de Gaulle
(et sur rendez-vous entre 13 h 30 et 15 h).

Pompes Funèbres
EVRARD
Chambres Funéraires
Organisation de funérailles
Transport, inhumation, crémation
Contrats obsèques
Monuments - Caveaux
Articles Funéraires - Fleurs Artificielles
2A, rue du Billon - 02820 MONTAIGU Tél : 03 23 20 76 14

État civil 2019

(Arrêté au 30/11/2019)

DÉCÈS

Eric MAGNIER
Mauricette DUFOUR veuve CUPERLIER
Nathalie DUQUESNE épouse TEIRLYNCK
Marcelle BLONDELLE épouse MORET
Cécile LEDOUX
Guy GROSLEVIN
Geneviève ECOFFET veuve FÉRON
Marguerite DION veuve BLÉRIOT
Louisa DELEMME veuve MARQUE
Francine HUYOT
Robert DUQUESNE
Pierrette HOURLIER
Robert PATIN
Marie HAIMERY veuve LECAS
Paulette PERRIN veuve DECOTTE
Micheline PIERRET
Louise SNYDERS veuve MICHEL
Renée CARLIER veuve DELAMOTTE
Josette BOULANGER veuve LADEUILLE
Paulette DEVILLERS épouse CARRON
Berthe DESON veuve JUILLIART
Antoinette LAMBERT veuve TAVOLA
Raymonde HOLTZ épouse JOLY
Madeleine SCARCERIAUX veuve LEPORC
Mauricette MAGNIEZ veuve LÉON
Jacques CATHERIN
Yvonne DEWASMES veuve BAGUEREY

NOCES DE DIAMANT

La municipalité a eu le plaisir de célébrer le 25 juillet 2019 les noces de diamant de Monique et Jacques CATHERIN.

Celui-ci s'est malheureusement éteint en novembre.

NAISSANCES

Dylan RIMLINGER
Mya SAUVAGE
Prisca BERNARD
Solhan GOSSET
Zoé LAMANT
Johan PONT-ROULLON
Clémentine LIAKHOFF

MARIAGES

Andreia MARCOS et Gaël BERSANO
Jennifer GILLET et Mikaël BARBANCON
Arnaud LARZILLIERE et Cindy LEBEAU

Andreia MARCOS et Gaël BERSANO

Arnaud LARZILLIERE et Cindy LEBEAU

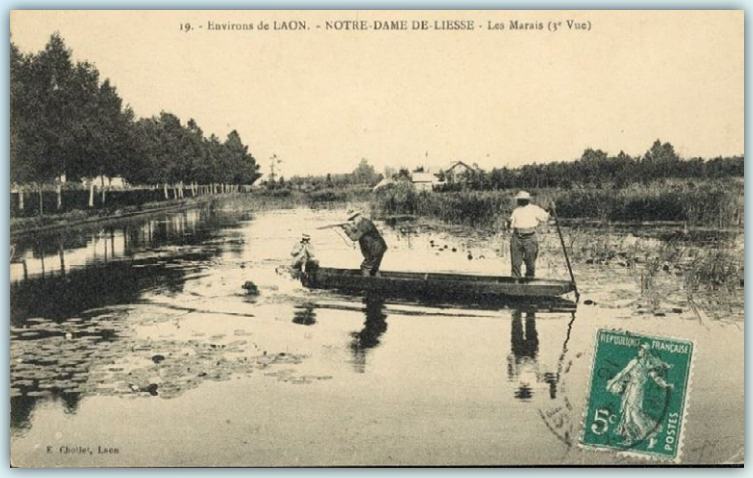

MAIRIE DE LIESSE NOTRE-DAME

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 12
02350 LIESSE NOTRE-DAME

Tél. : 03.23.22.00.90
Fax : 03.23.22.17.10

Mail : mairiedeliesse@wanadoo.fr
Site internet : www.liessenotredame.fr

HORAIRES :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
(permanence le mardi jusque 18 h 30)

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
N° d'urgence européen	112
Accueil sans abri	115
Violences conjugales Info	39.19
SOS Enfance maltraitée	119
SOS Enfance en danger	08.00.03.46.01
Centre antipoison	08.25.81.28.22
Sida Infos Service	08.00.84.08.00
Drogues Infos Service	08.00.23.13.13
Écoute Alcool	08.11.91.30.30
Tabac Infos Service	39.89
Allô Service Public	39.39
Horloge parlante	36.69
Météorologie Départementale	32.50
	ou 08.99.71.02.02
Vol et perte de chéquier	08.92.68.32.08
Vol et perte de carte bancaire	08.92.70.57.05

Imprimerie De Ré-lebeau - 20502/12/2019